

Le Courrier du Canada

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

JE CROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME.

LÉGER BROUSSEAU, Éditeur Propriétaire.

QU'ILS SONT LES MEILLEURS FAUCHEUSES, RATEAUX, ET MOISSONNEUSES

CEUX DE COSSITT Sont les Meilleurs, A VENDRE PAR P. T. LECARÉ, ST SAUVEUR, QUEBEC

Dr N. E. DIONNE, Rédacteur en Chef

REVUE GÉNÉRALE

(31 mars 1881)

France

Voilà décidément le conseil municipal de Paris en conflit avec le gouvernement à cause de M. Andrieux.

Mais ce n'est pas au conseil municipal qu'il faut demander d'obéir et de se taire sans murmurer.

Cette fois cependant il a longuement délibéré sur la forme qu'il donnerait à son murmure, car il voulait le rendre aussi irréprochable que possible aux yeux de la loi.

Soixante-cinq voix ont appuyé cette mise en demeure adressée au gouvernement de révoquer le préfet de police.

Il y aurait, il est vrai, une autre solution au conflit, la dissolution du conseil municipal.

"Nous l'en défions," s'écrie M. Henri Maret, dans la "Vérité."

De son côté, M. Rochefort imprime en gros caractères dans l'Intransigeant :

"Si demain le préfet de police n'est pas révoqué, c'est que demain le conseil municipal sera dissous."

"Le maintien de M. Andrieux est une insulte que la population parisienne ne peut tolérer plus longtemps."

"Le gouvernement est tenu de choisir. Nous allons voir lequel des deux il sacrifiera."

Bah ! on trouvera une compensation à M. Andrieux, et le conseil municipal, qui n'en aura pas moins été battu, sera content.

Angleterre

En Angleterre, la Chambre des communes a rejeté une fois de plus une proposition en faveur de l'adoption du système décimal pour les monnaies, les poids et les mesures.

Orient

Une dépêche de Constantinople annonce que les représentants des puissances sont à peu près tombés d'accord pour accepter le tracé proposé par la Porte.

On sait que ce tracé comprend la Thessalie dans les limites fixées par la proposition Waddington, de décembre 1879, et une partie de l'Épire, jusqu'à l'embouchure de l'Arta, dans le golfe du même nom.

Le point délicat est toujours Prévéza, qui reste en dehors de ce tracé, et que réclamait hier encore M. Goshen pour la Grèce.

S'est-on entendu sur la démolition

des fortifications ottomanes et la concession aux Grecs de la langue de terre située de l'autre côté du détroit de Prokoplo ?

Il resterait, une fois l'accord établi entre les puissances et la Porte, à exercer sur le gouvernement hellène une pression des plus énergiques, car les nouvelles d'Athènes sont loin d'être aussi rassurantes que celles de Constantinople.

On envoie incessamment des troupes à la frontière, on passe à la hâte de nouveaux marchés d'approvisionnement, on proclame bien haut que le 6 avril, jour de la revue qui doit être passée par le roi Georges, il y aura une grande manifestation belliqueuse.

Russie

Rusakoff était fils d'un bourgeois de la cité de Tikhvine, qui demeure aujourd'hui à Nylégra.

L'assassin est né en 1861, à Kirilov, province de Vologda. Son père avait été employé comme contre-maitre dans la scierie mécanique de M. Gromoff, le grand propriétaire industriel.

Rusakoff, comme fils d'un vieux serviteur de l'usine, recevait de M. Gromoff une pension mensuelle de 30 roubles qui lui permet de faire ses études. Quelques jours avant l'assassinat, il alla demander trois mois d'avance à son bienfaiteur, sous prétexte qu'il avait besoin d'entreprendre un voyage nécessaire à ses études, et il en reçut 100 roubles qui servirent aux derniers préparatifs de son crime.

La haine de Dieu

Au-dessous des démolitions publiques, qui s'opèrent à coups de lois et de décrets, par les préfets et les maires, par les conseils généraux, municipaux, académiques et autres, il se fait, dans le mystère de la vie privée, un travail de démolition individuelle non moins effrayant que le premier, quoiqu'il soit moins apparent et qu'il ne se manifeste que par des actions isolées.

Ces ruines morales, qui atteignent toutes les classes de la société, mais surtout le peuple, sont dues à la corruption de la presse, de la caricature, du théâtre, de la chanson, à cet air mortel qu'on respire dans les villes, qui sort des vitrines, des librairies, des cafés, des cabarets, de partout, et, par le journalisme et le colportage, envahit les campagnes.

Par sa nature même, ce travail de destruction échappe aux regards de l'observateur superficiel ; mais il s'étend de jour en jour dans les profondeurs des âmes ; il gagne de famille en famille, de maison en maison, et de temps à autre, un hasard, une échappée inattendue permet de le saisir dans sa hideuse réalité.

En voici une preuve singulièrement frappante et dont nous garantissons la parfaite authenticité.

Une pauvre jeune fille poitrinaire, seule, sans parents, sans amis, se mourait dans une mansarde du fau-

bourg Saint-Marceau. Une personne charitable, avertie de sa triste situation, l'alla visiter, et fut étonnée de trouver sa misérable chambrette propre et bien nettoyée, son grabat aussi bien disposé que possible, et près d'elle quelques mets, des boissons, de petites douceurs.

La jeune fille lui dit qu'elle devait tout cela aux soins de ses voisines, qui toutes, à commencer par la concierge, l'entouraient d'attentions, la visitaient, lui apportaient le nécessaire et même quelque chose de plus. Matériellement donc, elle ne manquait de rien.

Au point de vue spirituel, la charitable visiteuse vit, du premier coup d'œil, que s'il y avait tout à faire, tout se ferait facilement.

La pauvre enfant était préparée par une éducation chrétienne et par la souffrance à bien mourir, et elle accueillit avec un joyeux empressement les ouvertures qui lui furent faites. Elle se confessa pieusement, reçut la communion, l'extrême-onction, et pendant une heure l'humble mansarde se transfigura en chapelle.

Un jour ou deux plus tard, quand la dame de charité revint, elle trouva la pauvre jeune fille soutenue par la foi, par les espérances divines, mais humainement abandonnée.

Plus d'assistance, plus de soins d'aucune sorte, plus un regard d'affection ou de pitié. La visite du prêtre avait été pour elle la dernière visite, il n'y avait pas d'illusion à se faire, et lui froissait, l'air hargneux et méprisant, les paroles et le silence de la concierge interrogée ne laissèrent aucun doute sur la cause de cet abandon universel : là où Dieu était entré, aucun des habitants de la maison ne voulait plus mettre les pieds.

La pauvre enfant offrit au Ciel ce dernier sacrifice, et elle échangea volontiers la compassion des hommes contre les tendresses divines.

Ce trait des mœurs parisiennes n'est-il pas à faire frémir ? Et n'ouvrait-il pas un jour effroyable sur les ravages faits dans le peuple par les doctrines régnantes ?

Voilà toute une maisonnée de braves gens, serviables, compatissants jusqu'au dévouement et au sacrifice, naturellement bons et charitables, c'est-à-dire chrétiens inconscients, qui, de la loge du concierge au dernier étage, s'empressent autour d'une pauvre fille mourante ; Jésus-Christ, la charité substantielle, incarnée, vient visiter, consoler cette douce et misérable créature, il se penche sur son lit, descend sur ses lèvres et dans son cœur : c'est assez. Aussitôt la charité humaine se glace et meurt dans toutes les âmes. Ces femmes, ces voisines, s'éloignent en blasphémant, et rien, désormais, ni les larmes, ni l'abandon, ni la souffrance, ni la mort qui arrive ne pourra les décider à se rapprocher de cette pauvre enfant à l'agonie. Elles ne ressentent plus pour elle que haine, mépris, une sorte d'horreur poussée jusqu'à la plus révoltante cruauté.

C'est inouï, c'est abominable, ou plutôt, pour tout résumer en un mot, c'est satanique.

Humainement parlant, le fait est

inexplicable ; car on ne hait que ce qui existe, et pour hait Dieu, il faut croire en lui.

Des incroyables de bonne foi auraient peut-être, de pitié, haussé les épaules devant la crédulité de cette pauvre jeune fille mourante ; mais ils auraient respecté, béni même "sa superstition," et ils n'auraient pas disputé à sa mort les suprêmes consolations de la foi.

Si donc nos gens s'exaspèrent, c'est qu'ils doutent ; s'ils haïssent, c'est qu'ils croient.

En cela ils ressemblent aux démons dont saint Augustin dit : Ils croient, ils haïssent et ils tremblent.

En cela aussi ils sont les enfants de cette révolution infernale qui communique, à quiconque a trempé ses lèvres dans sa coupe empoisonnée, ce caractère propre de Satan : la haine de Dieu.

(Univers.)

Les institutrices officielles en Belgique

Un médecin, M. Yseux, peu suspect de cléricisme puisqu'il est de la Loge, a interpellé un autre F. M., M. Buls, au sujet des cours de physiologie et d'anatomie par trop naturalistes donnés à l'Université par un certain Dr "Bonmariage" aux jeunes filles laïques des écoles normales sans Dieu, et aux malheureux enfants des écoles communales.

Voici comment l'Indépendance raconte l'interpellation et analyse les discussions :

"M. Yseux a interpellé le collège à propos de la façon dont est donné le cours d'anatomie aux institutrices par le docteur Bonmariage. Le professeur donne son cours sur le cadavre, et cela et très pénible pour les jeunes filles qui se sont destinées à l'éducation de la jeunesse. Non seulement cela est pénible, mais c'est malsain. L'honorable conseiller demande que le cours d'anatomie soit remplacé par un cours de physiologie."

"M. Buls a répondu aux observations de M. Yseux que M. le docteur Bonmariage suit les programmes du gouvernement. Seulement, ce professeur juge que la méthode expérimentale peut seule donner de bons résultats. Il fait à Bruxelles ce que M. Paul Bert fait à Paris, à la Sorbonne, où il donne un cours aux dames !"

Le cours de M. Bonmariage a pour but de préparer les institutrices à l'enseignement de la gymnastique ! M. Buls approuve les principes pédagogiques de M. Bonmariage : il faut montrer ce qu'on enseigne. L'honorable échevin a fourni à l'assemblée des renseignements sur les cours d'anatomie donnés aux dames en France, en Allemagne et en Angleterre. Les cours de M. Bert étaient suivis par des jeunes filles de 16 à 18 ans.

"M. Yseux a insisté sur ces observations. C'est un cours de zoologie que donne M. Bert. Le but n'est donc pas le même. Pour former des gymnastes, il est inutile de faire de l'anatomie sur le cadavre. Avec cela, l'enseignement primaire est détourné de son but. Dans une école où je préside le conseil d'administration, ajoute l'orateur,

j'ai interrogé un petit garçon. Il ne savait ni lire ni écrire, mais il m'a admirablement répété les détails de l'oreille interne. Nous ne devons pas former des quarts de savants bourrés de mots ; et qui au fond ne savent rien du tout.

"M. l'échevin Delecoesse trouve que l'on tombe dans d'étranges exagérations en donnant tant de développement à l'étude de l'anatomie, surtout au point de vue de l'enseignement de la gymnastique. L'étude de la myologie n'est du reste pas à la portée des institutrices ; et il est impossible de l'enseigner sans blesser la pudeur. L'orateur propose de nommer une commission qui étudiera la question."

"M. Allard admet que la femme puisse pousser ses études aussi loin que l'homme ! Mais la question est de savoir s'il faut engager nos institutrices à étudier l'anatomie. Les idées de l'avenir en matière d'enseignement vont beaucoup trop loin... Une expérience de l'enseignement intuitif a été faite à Bruxelles, et elle a vécu.

"Un débat s'engage entre MM. Buls et Delecoesse, le premier disant que le professeur est forcé de suivre les programmes du gouvernement, le second blâmant ces programmes..."

"M. Buls estime qu'il faut élever des mères des familles connaissant les lois de l'hygiène, qu'elles ne peuvent apprendre que par l'anatomie !"

"Il qualifie le programme du gouvernement d'admirable, et dit qu'il est l'honneur du ministère de l'instruction publique."

"M. Guillery constate qu'il n'y a pas eu de plaintes des institutrices. Il admet très bien que l'on parle aux femmes de certaines choses. L'honorable membre a étudié les femmes de leur nature elles sont curieuses. On peut leur enseigner l'anatomie, mais quelquefois, il ne faut pas appeler les choses par leurs noms."

"M. Yseux maintient que tout est à modifier."

"La proposition de M. Delecoesse : charger la section de l'instruction publique d'examiner la question, proposition à laquelle M. Buls s'est rallié, a été adoptée à l'unanimité."

"M. Delecoesse s'est déclaré, quant à lui, partisan du cours d'anatomie donné sur le cadavre aux institutrices. M. André a résumé le débat au nom des profanes, a-t-il dit."

"M. Vauthier a précisé le sens du vote : le conseil veut s'éclairer sans rien préjuger."

Voilà donc ce que les franc-maçons font de la jeune fille, de l'institutrice !

Le fait est que rien n'est plus scandaleux que ces révélations, si ce n'est les discussions auxquelles elles ont donné lieu.—Avis aux familles.

VARIÉTÉS

L'ŒIL DU MAÎTRE DANS LES ÉCOLES

(Suite)

2° L'œil du maître doit être circospect et vigilant.

Le maître doit voir tout ce qui se passe dans son école, rien ne doit lui échapper, et, grâce à son regard vigilant, aucun de

ses élèves n'est perdu de vue durant la leçon. Il choisira sa place pour pouvoir embrasser d'un seul coup d'œil tous les élèves de sa classe, et pour être vu d'eux sans que ceux-ci soient obligés de se déranger. On ne saurait approuver les instituteurs qui ont l'habitude de se promener continuellement devant les élèves, souvent même les mains dans les poches ; outre que ce *perpetuum mobile* est une cause de distraction pour les élèves, l'instituteur, en tournant le dos à une partie de la classe, favorise par là les espérances et l'indiscipline.

La vigilance de l'œil du maître doit aussi s'exercer sur les enfants en dehors des heures de l'école, et, quoiqu'il n'entre nullement dans nos intentions de faire de l'instituteur un adjoint du commissaire de police, nous croyons cependant que la conduite des enfants dans les rues, à l'église et dans d'autres réunions et lieux publics, ne doit pas lui être indifférente. Pendant que les élèves se livrent, avant et après la classe, à leurs ébats, à leurs jeux habituels, dans le préau de l'école, l'œil du maître doit présider à ces récréations ; il y trouvera de fréquentes occasions d'étudier leurs petites inventions, d'organiser et de combiner leurs jeux, et surtout d'apprécier leur caractère.

Comme on le voit, l'œil vigilant du maître a un rôle important à jouer : d'une part, il peut prévenir la faute, et d'autre part la redresser ; c'est cette puissance mystérieuse qui voit tout, qui pénètre partout, qui découvre tout ; c'est, en un mot, cette sentinelle avancée qui donne l'alarme au moment du danger, pour déjouer les plans de l'ennemi, et qui, après le combat, étend sur les blessures un baume qui reconforte et qui guérit.

3° L'œil du maître doit être pénétrant et dominer les élèves.

Pour que l'instituteur puisse diriger les élèves à sa volonté, les dominer comme il lui convient, il faut qu'il les connaisse ; il faut qu'il pénètre dans leur intérieur et qu'il lise dans les replis les plus cachés de leur âme. Son regard ne doit pas être seulement un regard physiologique, mais aussi, et surtout un regard psychologique. Les bons élèves seront récompensés d'un regard d'approbation, d'encouragement ; les mauvais seront humiliés, châtiés d'un regard démentement, de pitié, de douleur. Un regard d'investigation suffit pour prévenir ou pour comprimer le désordre ; un regard d'approbation est une récompense dont tous les élèves font le plus grand cas ; un regard d'avertissement commande le silence aux bavards, l'attention aux distraits ; on peut dire, en vérité, qu'il rend la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds, le mouvement et l'énergie aux indolents.

Partout où l'œil du maître est ce qu'il doit être, vous le verrez produire ces effets merveilleux. C'est, sans contredit, l'instrument le plus efficace d'une sage discipline et d'une inébranlable autorité. C'est en même temps la voie la plus sûre pour arriver à conquérir l'affection et l'estime des élèves, et pour leur rendre la vie scolaire attrayante et féconde. Quoi donc de plus naturel que de souhaiter à tous nos instituteurs le regard, le coup d'œil pédagogique.

TH. BRAUN.

L'ÉLEVAGE ET L'ENGRAIS DU BÉTAIL NE FAIT PAS.—Voilà ce que nous disait un cultivateur, il y a quelques jours. A votre point de vue et suivant votre manière d'agir vous avez raison, fut votre réponse ; car le cultivateur qui comme vous ne veut rien apprendre, par conséquent reste enveloppé dans les langes de la routine, et qui ne se rend compte de rien, qui prend le premier animal venu pour peupler ses étables

Feuilleton du COURRIER DU CANADA 25 Avril 1881.—No 10

LES COMPAGNONS DU DESEOIR

Par A. de Lamothe

[Suite]

Ni la peur d'une mort sans cesse suspendue sur sa tête, ni les privations et les mauvais traitements subis dans les prisons de Mazas et de la Roquette n'avaient pu troubler la sérénité de sa belle âme, mais l'assassinat des otages, l'incendie roulant sur Paris ses vagues de flammes l'avaient fortement impressionné, et lorsque ses nerfs, surexcités par tant d'émotions diverses, commencent à se détendre, il se sentit peu à peu envahi par une faiblesse sans cesse croissante qui, d'abord, ne causa pas de grandes inquiétudes, mais bientôt à laquelle succéda une réaction violente, si violente que, dès le troisième jour, le malade tomba dans le délire et que le médecin appelé au chevet du jeune missionnaire déclara que son état lui inspirait les plus graves inquiétudes et qu'une fièvre typhoïde allait éclater.

L'abbé Vidal fut atterré par cette nouvelle et, cette fois, Louise devint à son tour sa providence. Personne mieux qu'elle ne s'entendait à soigner un malade, personne n'y apportait plus de dévouement.

Pendant plus d'un mois elle veilla au chevet du missionnaire, en compagnie d'une Sœur de charité ; en vain, dans les premiers temps, le bon curé essaya de l'en dissuader, lui répétant qu'elle se fatiguait outre mesure, de se réserver pour la journée, ou tout au moins de prendre quelques heures de repos. Elle ne voulait rien entendre.

—La nuit, Germaine dort et n'a pas besoin de moi, lui répondit-elle, moi je fais les travaux de couture que vous m'avez procurés et qui me permettent de vivre à Versailles, dans le voisinage de mon mari ; si je suis lasse, rien n'empêche que je prenne quelques heures de repos pendant que ma fille est à l'école, puis nous allons ensemble voir Vincent, si c'est jour de permission, ou nous promener dans les allées du parc, afin de faire prendre l'air à ma fillette.

Si peu égoïste qu'il fût, le curé de Mareuil se laissa persuader, d'autant plus facilement que, dans l'impossibilité de passer longtemps hors de sa paroisse, il se sentait rassuré en pensant qu'aussitôt que son neveu entrerait en convalescence, rien n'empêcherait que lui-même reprit le

chemin du Périgord, pour s'en revenir qu'au dernier moment, c'est-à-dire à l'époque où le malade, revenu à la santé, pourrait, sans danger immédiat partir pour son lointain voyage.

Louise, de son côté, était heureuse de pouvoir payer ainsi sa dette de reconnaissance envers l'excellent prêtre qui, après lui avoir obtenu la permission de visiter son mari, lui avait, chose assurément beaucoup plus difficile, trouvé à Versailles de l'ouvrage en quantité suffisante et assez bien payé pour lui permettre de se fixer dans cette ville avec sa fille, de s'y loger, d'y vivre et de pouvoir encore, à force d'économies, procurer quelques petites douceurs au prisonnier.

N'y eût-il pas eu toutes ces raisons l'amitié seule que portait la jeune femme au missionnaire, qu'elle avait connu enfant, dont elle avait partagé les jeux, dans les prairies, qu'arrose la Belle, et avec lequel elle s'était si souvent enfoncée dans les grandes ruines du vieux château, pour y cueillir des framboises ou dénicher des oiseaux parmi les pierres ébranlées et moussues, aurait suffi pour lui rendre son dévouement facile.

Il n'était pas de ceux que la mort peut surprendre, le blasphème à la bouche, ses lèvres ne savaient que prier et bénir. Tantôt prenant ceux qui le soignaient pour les sauvages, dont la conversion faisait l'objet de

toutes ses pensées, il leur adressait des discours enflammés, leur montrant le ciel et leur parlant de ses spondeurs. Tantôt se croyant au milieu des assassins des otages, il les suppliait de se contenter de sa vie, et offrait généreusement son sang pour sauver l'existence de ses compagnons.

Après l'accès, son teint enflammé prenait une teinte de marbre, ses yeux se fermaient, ses bras retombaient sans ; à peine, en approchant l'oreille de sa bouche entr'ouverte, pouvait-on saisir le bruit de son souffle, mais à l'expression de sa douce physionomie, éclairée par la foi, comme un vase d'albâtre par une lumière intérieure, on devinait qu'il parlait et que son âme, affranchie à demi des liens de la matière, secouait ses blanches ailes pour prendre son essor vers le Dieu objet unique de son amour.

Pendant près de deux semaines, la lutte continua indécise entre la vie et la mort, puis, peu à peu, la vie reprit le dessus. La Providence, qui ne voulait pas rappeler au séjour des élus le vaillant ouvrier avant qu'il eût fécondé la vigne du Seigneur, étendit sa main sur lui, et un matin, en lui tâtant le pouls devant son oncle, muet dans sa douloureuse résignation, le médecin dit :

—A moins de complication que je ne prévois pas, M. Louis est sauvé. Le vieux curé tomba à genoux et

d'une voix brisée par l'émotion, il récita le *Te Deum laudamus*.

—Oui, sauvé ! répéta le docteur ; cependant il pourrait y avoir encore une rechute, et dans tous les cas la convalescence sera longue.

Le missionnaire avait entendu ; il rouvrit les yeux, sourit à ceux qui l'entouraient et, si faible qu'il pouvait à peine parler, il murmura :

—Docteur, croyez-vous que je puisse bientôt partir ?

—Oui, pour l'autre monde, répondit celui-ci ; mais comme un déserteur qui fuit devant l'ennemi, si vous ne voulez pas vous laisser soigner et obéir à mes prescriptions.

—J'obéirai, j'obéirai, fit-il, tout effrayé.

—Alors, je vous défends de parler de la Nouvelle-Calédonie, et même d'y penser.

—J'obéirai, répéta le malade.

—Vous avez été un peu dur, dit M. Vidal, en reconduisant le docteur.

—Que voulez-vous, répondit celui-ci : avec ces enrégimés du dévouement, il n'y a pas d'autre moyen pour les forcer à s'épargner, que de les menacer de voir abrégés les souffrances dont ils ont fait et soit sur cette terre. Oh ! je le connais, j'en ai vu un pareil en Chine, où il avait la fièvre jaune.

—Dont il est mort ?

—Du tout, il s'est guéri, parce que je lui dis que s'il ne s'arrangeait pas de manière à en rattrapper, il évite-

rait le supplice de la cangue et celui des rotins.

L'abbé Louis avait sans doute non moins bonne volonté, car le mieux persista.

Huit jours après, il commençait à prendre des aliments, et quinze jours plus tard, à marcher.

Le curé Vidal, que ses devoirs de prêtre avaient rappelé à Mareuil, ne put s'empêcher de s'écrier, en lisant la lettre dans laquelle Louise lui rendait compte des progrès de son neveu :

—Vous verrez que ce Louis aura encore assez de chance pour se faire scalper vivant et dévorer par les anthropophages !

Dans la même lettre, sa protégée lui annonçait que le procès des communiens venait de commencer ; elle avait, disait-elle, assisté à l'une des premières séances du Conseil de guerre, devant lequel avaient comparu les principaux chefs, et en était sortie très abattue.

"Je n'aurais jamais cru, ajoutait-elle, en finissant, que la justice pût être une chose terrible ; mais à présent, je ne vois que trop combien vous aviez raison de me dire de trembler pour mon pauvre Vincent ; les plus scélérats sont sans pitié pour leurs complices, c'est à qui chargera le plus son voisin. Priez bien pour lui, monsieur le curé, et aussi pour moi et notre pauvre Germaine, nous en avons bien besoin." (à suivre)

qui le soigne mal, qui n'en tire pas tout le parti dont il est susceptible, doit faire une mauvaise opération et perdre de l'argent; nécessairement pour cela l'élevage et l'engrais du bétail est une source de ruine. Dans la culture, comme dans toutes les professions possibles, pour qu'il y ait du succès, il est nécessaire de déployer un savoir faire dirigé par l'intelligence et l'instruction.

SOMMAIRE

Revue générale. La baine de Dieu. Les instituteurs officiels en Belgique. Variétés.—L'œil du maître dans les écoles. PÉRIODIQUES.—Les compagnons du désespoir.—(A suivre.) Location du chemin de fer du nord. Droits sur les canaux. Une tempête dans un verre d'eau. Cours du droit commercial. La misère en Irlande. Europe. Amérique. Histoire naturelle. Petites nouvelles. Faits divers.

ANNONCES NOUVELLES

Seminar à la voile.—P. T. Légaré. A. N. Moutpelt, agent parlementaire et d'affaires Banquet à l'honorable R. Langevin, C. B.—J. F. Belleau. Tweeds! Tweeds!—Behan Brothers. Compagnie des steamers de Québec.—Wm Moore. Demandées.—J. B. Durocher. Peintre cédre rouge pour tapis.—J. A. W. Reid. Avis important.—Gingras & Langlois. Nouveauté.—Au Bon Marché.

CANADA

QUÉBEC, 25 AVRIL 1881

Location du chemin de fer du Nord

Il nous est impossible de nous prononcer d'une manière absolue sur cette question aujourd'hui: les renseignements officiels nous manquent.

Un abonné de notre feuille nous communique les réflexions suivantes, qui ont une incontestable valeur et qui devront être prises en considération par ceux qui auront à décider cette question de l'affermage du chemin de fer du gouvernement.

On nous dit: puisqu'une compagnie trouve son bénéfice à louer le chemin \$400,000, il s'ensuit que, bien administré, le chemin de fer peut donner au moins ce revenu au gouvernement. Ce raisonnement ne vaut rien. Une compagnie peut commercer sur le bois, sur le grain, sur le foin, sur le charbon, sur tout ce que vous voudrez. Le seul avantage de ne rien payer pour le transport de sa marchandise par le chemin de fer du Nord, pourrait suffire pour lui assurer un débit énorme et lui rapporter des centaines de mille piastres sinon des millions. De sorte qu'en ne faisant que \$200,000 ou \$300,000 piastres par année de bénéfice net avec le chemin, elle aurait encore avantage à le louer \$400,000 ou \$500,000.

Je ne dis pas que le chemin ne rapporte que \$200,000 ou \$300,000: je n'en sais absolument rien; mais je me sers de ces chiffres pour le simple raisonnement et pour dire qu'une compagnie peut faire énormément d'argent avec un chemin de fer par des bénéfices indirects, par l'exploitation directe des ressources industrielles et agricoles du pays: chose que ne peut faire le gouvernement.

Si l'affermage du chemin avait lieu, je le regretterais à certains points de vue; mais si le résultat de cet affermage était de permettre à la province de favoriser davantage la construction du chemin de fer du lac St-Jean, par exemple, j'en serais enchanté. Dans tous les cas, le chemin de fer du Nord restera toujours à l'usage de la province, et il ne saurait nous être enlevé, quels qu'en soient les administrateurs.

Droits sur les canaux

Le Gouvernement fédéral a résolu de réduire les droits sur les canaux. Dorénavant les canaux du St-Laurent seront libres pour la montée et le canal Welland pour la descente des bateaux.

Les taux étaient de 40 cents sur le canal Welland et de 20 sur les canaux du Saint-Laurent. C'est ainsi une réduction de moitié que le gouvernement accorde dans l'intérêt du commerce et de la voie du Saint-Laurent.

Il renonce à un revenu considérable, mais cette diminution sera compensée, on l'espère, par l'augmentation du trafic.

Le fret pour l'ouest, en transit de Montréal au lac Érié, sera le même que pour les canaux du St-Laurent, et passera sans payer dans le canal Welland.

So Le fret pour l'est, du lac Érié à Montréal, paiera les mêmes droits que par le canal Welland, mais ne paiera rien dans les canaux du St-Laurent.

So Le fret consigné à un port à l'ouest des canaux du St-Laurent et ayant déjà payé des droits de péage sur les derniers, pourra être ré-expédié du dit port sans payer de droits sur le canal Welland.

4o Les articles compris dans la classe 4 pourront être expédiés sur l'ouest en payant 20 cts la tonne sur les canaux du St-Laurent. Ils seront passés en franchise sur le canal Welland.

S'ils sont expédiés sur l'est ils paieront 20 cts la tonne sur le canal Welland, et seront passés en franchise sur les canaux du St-Laurent.

5o Les articles auxquels il n'est pas autrement pourvu dans les classes 3 et 4, excepté le charbon, paieront, s'ils sont passés sur le canal Welland en transit direct sur l'ouest, 15 cts la tonne. Le charbon paiera les mêmes droits qu'à présent—20 cts la tonne.

6o Le seigle paiera les mêmes droits que d'habitude.

Une tempête dans un verre d'eau

L'Electeur fait beaucoup de bruit pour un fait insignifiant. L'agent général des passagers du chemin de fer du nord adressait récemment à tous les journaux de Québec, la note suivante:

CHEMIN DE FER Q. M. O. & O. Bureau de l'agent gen. des pass., Montréal.

Je vous notifie par la présente de discontinuer l'insertion de l'indicateur (Time Table) de ce chemin de fer dans votre journal, le 30 courant, à moins d'avis contraire du Surintendant général.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

Nous avons reçu nous-même cet avis, et nous n'en sommes nullement formalisés. Pourquoi voir de la vengeance dans un acte d'administration si facile à comprendre? Il est évident qu'après le 30 courant, les journaux de Québec auront à publier une nouvelle annonce, indiquant un changement d'heures, etc. Et puisque l'Electeur est payé pour la publication de la même annonce jusqu'au 11 septembre prochain, l'administration du chemin de fer du nord saura en tenir compte; elle ne paie pas au-delà de ses engagements.

M. le Grand Vicaire Legaré doit arriver cette après-midi à Québec, pour entrer dans ses nouvelles fonctions. Nous souhaitons cordialement la bienvenue à ce digne et respectable prêtre, si éminemment qualifié pour remplir les devoirs de la nouvelle charge que vient de lui confier Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Québec.

Mgr de St-Hyacinthe, dans son mandement pour promulguer les lettres apostoliques de Sa Sainteté, accordant un Jubilé au monde entier, dénonce les sociétés secrètes et met les catholiques en garde contre ces associations qui sont un péril social.

Le dernier numéro de la Gazette Officielle annonce les nominations suivantes: l'honorable M. L. F. G. Baby, juge de la Cour du banc de la Reine; M. R. Allyn, juge de la Cour supérieure, en remplacement de l'honorable M. Baby; l'honorable James Patton, Collecteur des douanes à Toronto; M. J. Christie, sous-collecteur des douanes à Petrolia.

Funérailles

Ce matin, à la Basilique, les funérailles de M. Frs. Routhier, ont eu lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. M. le Curé Auclair a fait la levée du corps, le service a été chanté par M. l'abbé Bruchési et Mgr Lafèche a fait l'absoute.

MM. Marois et F. X. Bélanger, agissaient comme diacre et sous diacre. Mgr l'archevêque était au chœur ainsi que plusieurs prêtres de la ville et des environs.

Le Rév. M. GAGNÉ [François], curé de Rimouski, décédé le 21 du courant, appartenait à la société d'une Messe (Section diocésaine de Québec). Archevêché de Québec. 23 avril 1881.

C. A. COLLET, ptre Secrétaire.

Le service anniversaire de feu M. Jean Paquet aura lieu jeudi matin, à 6 1/2 heures, à Ste-Jeanne de Neuville.

Les parents et amis sont priés d'y assister.

Cours de droit commercial

Son Honneur le Juge Casault vient de terminer la série de cours sur le droit commercial qu'il a donnés, cet hiver, à l'Université Laval, à la demande de l'Union commerciale de Québec.

Le cours complet a fourni matière à onze séances, pendant lesquelles Son Honneur le Juge Casault a passé en revue toutes les questions de droit commercial utiles aux gens dans le commerce. Il a traité d'abord du droit commercial en général, puis des transactions de commerce, de l'organisation des sociétés commerciales, de la solidarité des associés, des actes de société et de la responsabilité des agents de commerce.

La question des lettres de change, billets promissoires, mandats, endosseurs, promoteurs, timbres sur billets, recours sur les endosseurs, a été divisée en quatre séances. L'honorable juge a donné sur ces questions des détails complets et qui sont de la plus grande utilité.

Deux séances ont été ensuite consacrées à définir les conditions des polices d'assurance contre le feu, sur la vie et des assurances maritimes.

La dernière séance a été remplie par une revue complète de la loi de la marine marchande. Il a été question de l'enregistrement des vaisseaux, du droit maritime, du mortgage et de la vente des vaisseaux.

Dans la définition de toutes ces questions, l'honorable juge a résumé et défini les questions de manière à les rendre claires pour tous ses auditeurs. Le nombre de ceux qui ont suivi ces cours a été considérable, mais il eut pu être plus nombreux, car dans des questions de cette importance les connaissances du peuple sont malheureusement trop restreintes.

L'Union commerciale, qui compte maintenant sept années d'existence, et dont les membres se recrutent parmi les marchands, teneurs de livres et commis de Québec, a si bien compris la nécessité de connaître ces questions qui touchent au droit commercial, qu'elle n'a pas hésité à faire des sacrifices pécuniaires considérables pour procurer à ses membres et au public en général, l'avantage d'être instruits sur ce sujet par une personne très compétente. Nous l'en félicitons, car aux amusements qu'elle procure à ses membres, elle a su ajouter l'avantage d'un cours qui a été utile au plus haut degré à un très grand nombre.

La misère en Irlande

Sous ce titre dramatique: "Les souffrances qui se taisent," nous trouvons dans le catholique Tablet le tableau poignant de la situation du pauvre peuple dans ce malheureux pays, objet à l'heure qu'il est de toutes les rigueurs du gouvernement anglais. C'est une lettre adressée à l'éditeur du journal, par une religieuse du couvent de Kenmare, comté de Kerry, qui a fort à faire pour donner une bouchée de pain aux troupes d'affamés arrivant chaque jour, vrais spectres ambulants, à l'heure de la distribution de vivres.

Ce cri d'angoisse trouvera certainement l'écho dans le cœur des fidèles catholiques anglais, toujours si généreux quand la fortune les a favorisés. Mais ce n'est pas assez; nous voudrions que tous ceux qui, dans l'Europe chrétienne, sont unis à ce pauvre peuple d'Irlande dans la communion d'une même foi, lui vinsent en aide dans ces jours de deuil et de misère. Les affamés de la Chine, en immense majorité infidèles, ont connu la générosité des Barbares de l'Occident, et certes cette œuvre était déjà bien belle.

Serait-il nécessaire d'insister en faveur des plus pauvres enfants de cette admirable Irlande qui pendant une agonie de trois siècles, a maintenu l'étendard de l'Eglise romaine, toujours arrosé de son sang, de ses sueurs ou de ses larmes, en face de l'Angleterre hérétique, riche, superbe toujours prête à punir le patriotisme et à payer l'apostasie? On peut prévoir que les événements politiques actuels auront un dénouement favorable à l'avenir de l'Irlande. Malgré la résistance égoïste des intérêts en jeu, malgré l'orgueil national et l'esprit sectaire, il y a des réparations qui s'imposent quand leur temps est venu. Le temps de la justice pour l'Irlande ne nous paraît pas bien éloigné. Fasse le Ciel que des fils indignes de ce noble pays ne fournissent pas au gouvernement anglais de nou-

veaux prétextes de continuer la politique de Cromwell et d'Elisabeth.

A côté de la population des tenanciers irlandais livrés à une agitation légitime, qui prend part aux meetings, qui s'abouche avec ses représentants au Parlement, et qui se trouve le plus exposée aux rigueurs des soldats de la Reine, il y a des centaines de milliers de personnes plus malheureuses encore, celle des manœuvres et des ouvriers de toute profession. L'industrie irlandaise est morte depuis de longues années, l'industrie anglaise l'a tuée, à la faveur de lois faites tout exprès dans ce but. Heureux les millions d'Irlandais qui ont pu traverser l'Atlantique! L'Amérique, pour eux, c'était le salut, la vie, c'était une patrie enfin! Mais que d'autres, les yeux tournés vers cette terre promise et n'ayant pas les moyens de payer la traversée pour eux et leurs familles, ont dû renoncer à cette dernière planche de salut, et attendre une mort lente dans leur tour d'Ugolin!

Une partie de la population de l'Irlande passe la moitié de sa vie en tête-à-tête avec ce redoutable problème: "Comment peut vivre un peuple qui n'a pour se nourrir qu'une seule substance alimentaire, quand celle-ci vient à manquer?" Or, pour les pauvres d'Irlande—et ils sont innombrables,—la pomme de terre remplace le pain, qui est un objet de luxe. Et la dernière récolte a peu donné; de là, la situation actuelle. Nous ne savons combien de fois déjà cette même cause a eu, dans ce malheureux pays, des effets identiques, mais la famine en Irlande est un de ces faits périodiques qui n'ont plus le don d'étonner l'Europe. Puisse-t-elle au moins l'émeuvour!

Voici la fin de cette douloureuse correspondance: "Si vous pouviez voir les figures faméliques des hommes qui viennent nous demander de l'ouvrage! Jusque'à ce jour nous avons pu donner de l'occupation à une trentaine d'ouvriers, assurant ainsi le pain journalier à trente familles pendant quelques semaines, mais je me trouve à bout de ressources. Nous devons également cesser de donner le déjeuner à nos trois cents pauvres enfants,—et c'est pourtant le seul repas véritable que la plupart d'entre eux fassent par jour.

Dans les dernières semaines, ces pauvres petits nous arrivaient si terriblement affamés, n'ayant pas mangé pour la plupart depuis la veille à midi, que la sœur chargée du soin de leur donner à manger était obligée de les prendre par petites troupes, par mesure de prudence, tellement leur avidité était grande! Je vous supplie de m'aider à trouver les moyens de sauver la vie à ces pauvres petits enfants, presque tous trop jeunes pour avoir pu commettre un péché.

Laissez-moi ajouter que je n'attends pas de bons résultats immédiats du bill agraire. Sans aucun doute, il est de toute nécessité, et il ne serait pas moins utile aux propriétaires anglais, s'ils pouvaient le comprendre et l'accepter, qu'ils le fissent. Mais, aussi longtemps qu'il n'existera pas dans ce pays des établissements industriels, il se trouvera toujours sous la menace des famines périodiques qui le désolent.

Si l'Angleterre voulait bien se rappeler ce qu'elle a détruit de propos délibéré l'industrie irlandaise, les sentiments de justice les plus élémentaires l'amèneraient certainement à faire des sacrifices pour la rétablir.

EUROPE

FRANCE. Paris, 24 avril 1881.—Les travaux réels de la conférence monétaire ont commencé hier, et s'annoncent comme devant présenter un grand intérêt.

Les nouvelles de Tunis sont calmes; deux navires de guerre français, d'abord en vue à distance devant Tabarca, se sont ensuite retirés.

Une lettre privée parle d'une prédication de la guerre sainte, parmi les Kabyles et les Arabes, à l'instigation de Sidi-Moussi.

Une colonne française a franchi la frontière sans opposition, et occupe sur le territoire tunisien.

ANGLETERRE. Londres, 24 avril.—Le journal Freiheit est publié en détail, à l'occasion de l'exécution des meurtriers du Czar; pour lui, ce sont des martyrs.

La conférence socialiste qui devait se tenir à Londres à la fin d'avril n'aura pas lieu, par suite des événements de Russie. Si l'on ne peut se réunir à Zurich, on ira à New-York.

RUSSIE.—St-Petersbourg, 23 avril.—Une presse à imprimer a été découverte, et 14 personnes ont été arrêtées, plus le propriétaire de la maison, 3 occupants et 2 porteurs.

ORIENT.—A Constantinople, on a arrêté 4 personnes de service dans le palais impérial; on les soupçonnait d'avoir assassiné le sultan Abdul-Aziz; elles ont avoué l'avoir étouffé, et lui avoir ensuite ouvert les veines pour faire croire à un suicide. D'anciens officiers du palais et un ancien ministre de la guerre sont aussi impliqués.

La ligue albanaise est dissoute, et Dervish Pacha est entré à Pristina. A Athènes, le ministre de la guerre a donné sa démission; on lui trouve des vues trop pacifiques. Le ministre des affaires étrangères

de Serbie s'est rendu à Vienne, pour discuter la question de l'érection de la Serbie en royaume.

AFRIQUE.—Durban, 23 avril.—Les résidents anglais quittent Prétoria; ils craignent une guerre civile dans le Transvaal.

AMÉRIQUE

On annonce de Panama la disparition du trésorier de la Compagnie du Canal, avec les fonds qu'il avait; diverses plaintes sont formulées contre les agents.

Histoire naturelle

L'INTESTIN

En sortant de l'estomac par l'ouverture nommée pyllore, la nourriture transformée en chyme entre dans l'intestin, où doit se compléter le phénomène de la digestion.

L'intestin est un long tube membraneux ayant de nombreux replis sur lui-même; il est de longueur plus ou moins grande suivant le genre de nourriture de l'espèce animale: moins long chez les carnivores, plus long chez les herbivores. Dans le lion, il a 3 fois la longueur du corps; dans l'homme, 7 fois; dans le mouton 28 fois.

L'intestin est logé dans l'abdomen, sous le diaphragme, et retenu par le péritoine, sorte de sac dont le tissu est une membrane séreuse fine et transparente.

Les parois de l'intestin sont revêtues de fibres musculaires, dont la contraction force le chyme à cheminer peu à peu.

L'intestin comprend deux parties distinctes, savoir l'intestin grêle et le gros intestin.

L'intestin grêle est ainsi nommé à cause de son petit diamètre; il forme la plus grande partie du tube intestinal, et c'est à son intérieur que s'achève la digestion.

On nomme duodénum la partie de l'intestin grêle la plus rapprochée de l'estomac, jejunum la partie centrale, et iléon la partie qui communique avec le gros intestin; ces trois parties sont tout à fait semblables.

Le gros intestin se distingue de l'intestin grêle par sa grosseur plus considérable et par ses boursouflures.

Une sorte de soupape nommée valvule iléo-cœcale ou valvule des apophyses ferme l'ouverture par laquelle l'intestin grêle communique avec le gros intestin; cette ouverture est sur le côté du gros intestin, et un peu plus loin que le commencement de ce canal.

La valvule iléo-cœcale s'ouvre pour le passage des résidus de la digestion dans le gros intestin, puis se referme pour empêcher le retour de ces résidus dans l'intestin grêle.

La partie du gros intestin qui communique avec l'intestin grêle porte le nom de cœcum; la partie moyenne est le colon; la partie extrême est nommée rectum et se termine par l'anus.

Telles sont les diverses parties de ce long tube dans lequel s'achève la digestion.

Petites nouvelles

URSULINES.—Samedi prochain, à quatre heures et quart de l'après-midi il y aura sermon et salut, à la chapelle des Ursulines, pour demander la glorification de la mère Marie de l'Incarnation.

SERVICE FUNÈRE.—En apprenant la nouvelle de la mort de Mgr Cazeau, le chapitre d'Aquin a fait chanter pour le repos de son âme, un service solennel dans l'église cathédrale d'Aquin, dont il était chanoine honoraire.

EN VILLE.—Mgr Lafèche est arrivé à Québec hier soir. Mgr Lafèche est néveu de M. Routier, dont les funérailles ont eu lieu ce matin à la Basilique.

ANNIVERSAIRES.—C'est aujourd'hui le 83e anniversaire de la naissance de Mgr Baillargeon et le onzième anniversaire de la mort de son frère, M. l'abbé Étienne Baillargeon, autrefois curé de St-Nicolas.

Hier était le 305e anniversaire de la naissance de St-Vincent de Paul. Il y a eu, hier, communion générale des membres des conférences.

A LA ST-PATRICE.—Le huitième bataillon des carabiniers royaux a assisté hier à la messe, à l'église St-Patrice, avec corps de musique en tête.

A QUÉBEC.—L'honorable P. J. O. Chauveau, est à Québec.

UNIVERSITÉ-LAVAL.—Mardi et jeudi de cette semaine, conférences sur la Littérature allemande par Monsieur le Consul général de France.

IMMIGRATION.—Une nouvelle réunion des directeurs de la nouvelle société d'immigration et de colonisation a eu lieu, samedi, à la résidence de l'honorable A. P. Caron.

LE LAC.—Les glaces du lac St-Pierre passent aujourd'hui devant Québec. Le bateau de Montréal arrivera à Québec demain. Hier le Canada a fait son premier voyage aux Trois-Rivières.

SEMENCE.—M. Pierre Renaud, de Charlesbourg, a mis en terre, la semaine dernière, six minots de blé.

FABRIQUE DE CHAUSSURES.—M. Guillaume Bresse, manufacturier de chaussures, se propose de faire mettre une allonge de quarante pieds à sa fabrique. Un nouvel étage sera en même temps ajouté à l'édifice.

LE STEAMER DE LA MALLE.—Le "Sarmatian", parti de Liverpool le 14 avril, est arrivé hier à 11.30 du matin, à Halifax avec les malles, 69 passagers de cabine, et une cargaison générale. Les malles ont quitté Halifax par le chemin de fer Intercolonial, à 2.30 P. M. L'honorable J. J. Abbott est au nombre des passagers.

LE STEAMER OTTAWA.—Ce steamer est toujours dans la même position aux Grondines. Son bossoir est brisé.

INCENDIE.—Dans la nuit de samedi à dimanche, le feu a complètement détruit l'intérieur de l'église St-André sur la

ruo Ste-Anne. Les pertes sont couvertes par les assurances. On ne connaît pas la cause du feu qui a originé près de l'orgue, qui était un instrument neuf.

CALÈNDRE.—Québec, le lundi 25 avril 1881, 27e jour de la Lune. Il y a eu dernier quartier le jeudi 21 avril, à 4 heures 53 minutes du matin.

Le jour dure 14 heures 3 minutes, et la nuit 9 heures 57 minutes; le Soleil se lève à 4 heures 57 minutes, passe au méridien à midi moins 2 minutes, et se couche à 7 heures et 00 minutes; à midi, sa hauteur au-dessus de l'horizon de Québec est de 56 degrés et 4 dixièmes.

La Lune s'est levée à 3 heures 8 minutes du matin, a passé au méridien à 9 heures 38 minutes, se couche à 4 heures 00 minutes, et se lèvera demain matin à 3 heures 33 minutes.

ARRIVÉS AUX HOTELS.—Au Mountain Hill House, Québec, 25 avril 1881.—MM. Capt. B. St-Denis, Montréal; Robert Angell, do; Jos Cédras, do; Philippe Michaud, Lévis; J. Marchand, Maskinongé; George J. Peverly, Québec; Hôtel St-Louis.—MM. L. A. Sénécal, Montréal; A. Lacoste, do; John R. Hamilton, New-Carlisle; E. J. Chappell, Ottawa; L'honorable J. J. Ross; J. M. Provencher.

COUR DU RECORDER.—Joseph Giroux, arrêté par le détectif Fournier pour flâner sur la rue St-Réal, au haut du grand escalier de la rue de la Couronne, a été acquitté, avec avertissement de ne pas aller flâner de nouveau dans ce lieu.

Trois jeunes gens, accusés d'avoir flâné et fait du bruit auprès de la halle Jacques-Cartier, samedi soir, ont comparu ce matin devant la Cour de Recorder. Un d'eux a été condamné à \$5,00 d'amende et les frais ou un mois de prison; les deux autres ont été acquittés.

Un nommé Gosselin, arrêté samedi soir par le détective Beaudoin, pour avoir frappé dans la porte de la station de police, St-Roch, est condamné à \$5,00 d'amende et les frais ou 1 mois de prison.

Un nommé Bérubé, arrêté pour être ivre et avoir blasphémé, samedi soir, sur la rue St-Joseph, est condamné à \$10 d'amende et les frais ou 2 mois de prison.

Un individu de Beauport, arrêté pour ivresse, samedi, sur le marché Finlay, est acquitté.

James Neelan, arrêté samedi soir pour ivresse dans la rue Champlain, est condamné à \$10 d'amende et les frais ou 2 mois de prison.

B. McCann arrêté pour flâner au coin de la rue St-Joseph est condamné à \$1,00 d'amende.

Un individu arrêté pour faire du tapage et gêner la circulation sur la rue Richmond, est condamné à \$5 d'amende ou 3 mois de prison.

FAITS DIVERS

SHERBROOKE, 22 avril 1881.—M. le Grand Vicaire Dufresne va de mieux en mieux. Il a eu cependant une rechute au commencement de cette semaine. Il pourra bientôt quitter la chambre.

Le Révérend Père Jean Marie, abbé de Belle-Fontaine, dans le diocèse d'Angers, est arrivé à l'évêché de Sherbrooke, hier soir. Il est parti cette après-midi pour visiter la Trappe de Bethléem, à La Patrie.

Samedi, le 16 courant, Sa Grandeur Mgr Ant. Racine conféra les ordres suivants, dans la chapelle du Séminaire: Diaconat, .. A. H. Gignac et L. Z. Bernier; Prêtrise, M. P. A. Lefebvre. Ces Messieurs sont employés comme professeurs au séminaire.

L'autorité diocésaine fait en ce moment construire une aile de 35 par 45 pieds au côté nord de l'évêché. Cette aile aura deux étages, et sera en briques comme la bâtisse principale. Elle sera surmontée d'une tour qui va commander le plus beau point de vue qu'il soit possible d'imaginer, et contribuera beaucoup à embellir le magnifique site occupé par notre établissement religieux.

M. H. R. Beckett et le contrat de cette importante construction.

Plusieurs de nos principaux citoyens se réunirent, mardi, dans la salle des directeurs de la Banque des Cantons de l'Est, pour aviser aux moyens de doter notre ville d'une manufacture de coton.

La réunion se tint sous la présidence de M. R. W. Heneker, M. W. Farwell agissant comme secrétaire.

On propose de fonder une compagnie au capital suffisant pour établir cette industrie sur des bases solides. Au cours de ses remarques, M. Heneker dit que la compagnie des Terres, qu'il représente, serait disposée à souscrire largement en faveur de l'entreprise.

Un comité fut nommé pour étudier la question, et prendre les mesures nécessaires à la mise à exécution de ce beau projet. Il se compose de MM. R. W. Heneker, W. Farwell, W. B. Ives, W. White, C. H. Fletcher, Octave Gendron, A. Paton, J. A. Archambault et D. McManamy.

Un rapport préliminaire doit être soumis par ce comité à une autre réunion qui se tiendra ce soir. Des industriels de Montréal y ont été invités et seront présents.

Ceux qui ont pris l'initiative de ce bon mouvement, méritent les cordiales félicitations de tous les amis du progrès.

(Du Pionnier.)

MONTREAL, 22 avril 1881.—M. le chef de police Paradis a reçu la nouvelle, hier après-midi, qu'un étranger bien mis s'était fait tuer par les chars, à un mille de Sainte-Marie, dans la province d'Ontario. On a trouvé sur lui un reçu de la compagnie d'express pour un montant de \$1000 en or payable à Montréal et adressé à M. Jules Marion, ainsi que \$100 en argent et un billet de passage pour les premières, et valide de Rock Island, à Montréal.

La compagnie des abattoirs de la partie-ouest de la ville a fait l'acquisition de vingt-cinq acres de terre, pour la somme de \$40,000 à Saint-Henri. Les nouveaux abattoirs se composeront de quatre édifices dont la construction est commencée. On espère que les travaux

seront terminés le 1er de juillet. L'eau nécessaire sera puisée dans le canal et fournie en partie par l'aqueduc de St-Henri.

On a fait des arrangements avec le Grand-Tronc afin que des convois arrêtent, à toutes les demi-heures, à l'abattoir. L'établissement sera administré d'après le système qui permet à chaque boucher de louer un compartiment, où il pourra abattre ses animaux lui-même.

La construction de ces abattoirs a eu pour effet de faire augmenter la propriété foncière à St-Henri.

OTTAWA, 22 avril 1881.— M. Hart, inspecteur des phares est parti ce matin pour sa tournée d'inspection.

Il y a eu ce soir une réunion d'un comité spécial du conseil de ville et d'un comité des citoyens, pour aviser aux meilleurs moyens à prendre pour développer les industries en cette ville.

Les impôts ont été envoyés une députation aux cotiseurs, protestant contre l'imposition de la taxe prélevée sur eux. Ils prétendent qu'ils en devraient être exemptés, vu qu'ils n'ont pas un revenu fixe et que leur commerce est sujet à de grandes fluctuations.

—Il est arrivé à Hull, hier soir, un bien pénible accident. Madame Proulx avait quitté sa résidence pour aller à la maison voisine, laissant ses deux jeunes enfants endormis dans leur berceau. Elle était à peine sortie depuis quelques minutes lorsqu'elle entendit des cris provenant de sa demeure. Elle accourut aussitôt et à son grand effroi aperçut les flammes qui enveloppaient l'escalier qui conduisait à la chambre où elle avait laissé ses enfants. Elle cria au secours et les voisins accoururent bientôt. Quand on eut éteint les flammes, on trouva que les deux petits êtres avaient reçu des blessures mortelles; l'un d'eux est mort ce matin et l'autre est mourant. L'accident est dû à l'explosion d'une lampe.

TORONTO, 22 AVRIL 1881.— L'épouse de M. Hugh MacDonald, fils de Sir John MacDonald, est morte subitement cette après-midi, d'une maladie de cœur.

HALIFAX, 22 AVRIL 1881.— Une grande assemblée des électeurs a eu lieu en cette ville hier soir. Ont pris la parole MM. H. Richey, M. P., B. Daly, M. P., J. Pugh, M. P. P., et M. D. Harrington, M. P. P. La résolution suivante a été adoptée :

« Résolu : Que le contrat du Pacifique a notre entière approbation, et que dans une grande mesure le résultat auquel on est arrivé, est dû aux efforts de l'un des représentants de la Nouvelle-Ecosse, l'honorable ministre des chemins de fer. »

L'assemblée a aussi adopté une résolution exprimant à Sir Charles Tupper l'espoir du prompt rétablissement de sa santé.

DOCUMENT HISTORIQUE.—A la dernière assemblée de la Société historique de la Nouvelle-Ecosse, on a lu une lettre de la plus haute importance de Charles Morris de Halifax, l'arpenteur, portant la date de 1751, et adressée au gouverneur Shirley de Boston, qui partait pour l'Angleterre.

Dans cette lettre Morris émettait le projet de la mise à exécution d'expatriation les Acadiens. Ce fait montre qu'il est probablement le moteur du drame inqualifiable qui a eu lieu quatre ans plus tard.

Nous nous abstenons pour le présent de faire des commentaires sur ce précieux document, nous réservant ce droit pour plus tard.

(Le Moniteur Acadien)

RECETTES. — Nettoyage des flanelles sans rétrécissement.—La plupart des flanelles, pour ne pas dire toutes, ont l'inconvénient de se resserrer, de se durcir et de jaunir au lavage.

Cela fait le désespoir de beaucoup de ménagères; aussi est-ce pour celles-là que nous notons le procédé suivant que nous empruntons à la Gazette des Campagnes :

« Au lieu de mettre les flanelles à la lessive comme on le fait ordinairement, faites-les tremper dans un bain maintenu tiède devant un feu doux; ce bain sera composé d'autant de fois trois pintes d'eau—de rivière, si possible—et une once d'ammoniaque [alcali volatil], qu'il y aura de pièces à blanchir. Puis savonnez dans la même eau alcaline, comme on fait pour une savonnade ordinaire, partie par partie, de manière à passer en revue tous les points de l'étoffe, endroit et envers.

Après ce premier lavage, rincez dans de l'eau tiède pure, pour enlever toute trace d'ammoniaque et de savon; éclaircissez dans cette même eau, dont vous expurgerez le tissu par simple pression; suspendez-les à l'ombre pour le faire sécher, repassez ensuite, et le laissez encore sécher pour lui retirer tout reste d'humidité. »

PORT DE QUÉBEC.—Navires expédiés pour Québec.—Marco Polo, Thomas, Londres, 7 avril.

Red Jacket, —, Gravesend, 8 avril. Gylfe, —, Gravesend, 8 avril. Diligentia, Kane, Cardiff, 7 avril. Margaret Ann, —, Newcastle, 8 avril. Elisabeth, Chisholm, Inverness, 6. Premier, Brunsgaard, Liverpool, 9. Garibaldi, Ravensborg, 9. Benefactors, —, Gravesend, 6 avril. Carolus Magnus, —, Shields, 7 avril. British Princess, James, Liverpool, 7 avril. Queen of Beauty, Williamson, Liverpool, 7 avril. Queen of India, Jardalla, Liverpool, 7 avril. Queen of Australia, Reid, Liverpool, 7 avril. Forganhall, Campbell, Greenock, 7 avril. Countess of Minto, —, N. Shields, 9 avril. Liverpool, —, N. Shields, 9 avril. White Cross, —, N. Shields, 9 avril. Chimborazo, —, S. Shields, 9 avril. Heversham, —, S. Shields, 9 avril.

UN ARBRE GEANT.—M. Louis Lemire, de Banks, mesureur de bois dans un des chantiers de M. Forget, ou M. Fancueil

est contre-maître sur la rivière Tobacco, section 10 rapporte avoir mesuré cinq billots donnant un total de 5,682 pieds de bois. Un pin extraordinaire donnait 5 billots, dont 4 avaient 16 pieds de longueur, et le cinquième 12 pieds, formant ce grand total digne des arbres géants de la Californie ou de l'Oregon, ou l'on rapporte y avoir vu un pin rouge mesurant 33 pieds de diamètre à la souche. Un billot de cet arbre gigantesque avait été transporté à New York en 1852, et creusé pour servir comme salle de rafraichissements. Il devint subéquemment la proie des flammes en 1853. L'écorce seule mesurait plus de 18 pouces d'épaisseur.

REPOS ET CONFORT POUR LES MALADES

LA PANACÉE DES FAMILLES DE BROWN n'a pas d'égale pour guérir les douleurs internes et externes. Elle guérit les douleurs dans le côté, le dos ou les intestins, le mal de gorge, le rhumatisme, le mal de dents, le mal de reins etc., etc. Elle purifiera le sang promptement car son action est puissante. La panacée domestique de Brown, est reconnue comme le meilleur remède, possédant double force d'aucun autre élixir ou liniment dans le monde et devrait se trouver dans toutes les familles afin de l'avoir sous la main en tout temps, car c'est le meilleur remède dans le monde pour les crampes dans l'estomac et douleurs de toutes sortes.

En vente chez tous les pharmaciens à 25 cts la bouteille.

Mères! Mères! Mères!

Etes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille du SIROP CALMANT DE MME WINSLOW. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade—cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui ayant usé de ce sirop, ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et lui rend la santé. Ses effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas, et agréable à prendre. Il est ordonné par un des anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux Etats Unis.

En vente partout à 25 cents la bouteille. Québec, 15 janvier 1881—1 an.

Un rhume, une toux, un mal de gorge doivent être arrêtés de suite

La négligence résulte bien souvent dans une maladie de pneumonie incurable ou la consomption. Les pastilles de Brown pour les bronches ne causent pas des désordres dans l'estomac comme ces sirops et ces baumes pour les rhumes, mais agissent directement sur l'irritation, et donnant un grand soulagement dans l'asthme la bronchite, les rhumes, et les enrhumements auxquels les orateurs et chanteurs publics sont sujets. Depuis trente ans les pastilles de Brown sont recommandées par les médecins et ont toujours donné satisfaction. Elles tiennent le premier rang entre les autres médicaments. En vente à 25 cents la boîte partout. Québec, 24 février 1881—1 an.

HOLT & DEAN, COURTIERS, Agents Financiers et Comptables, No. 82, Rue St-Pierre.

Biens fonds achetés et vendus; Hypothèques, Crédits de Banque, Avances sur connaissances, Reçus de magasins de douane, Billets d'échange, etc., etc., négociés. Les comptes sont examinés, vérifiés et balancés.

DERNIÈRES QUOTATIONS.

Québec, 23 Avril 1881.

Table with columns: STOKS, Demande, Offert, Dernier dividende par an.

Le Courrier du Canada, est en vente chez MM. Drouin et frères, libraires, no. 96, Rue St-Joseph, St-Roch, et chez M. F. Béland, tabac-niste, rue et faubourg St-Jean.

CE JOURNAL peut être trouvé sur le lieu au bureau d'annonces de journaux de GEO. P. ROWELL & CIE. (10, rue Spruce) ou l'on peut passer des contrats d'annonces pour ce journal à Québec, 25 mars 1880.

DÉCÈS A St Michel de Bellechasse, le 23 du courant, après quelques jours de maladie soufferte avec la plus étonnante résignation. Demoiselle Marie Esther Pérusse, ancienne institutrice, ci-devant de Ste Emmélie de Lotbinière. Elle était âgée de 54 ans et 7 jours. Ses funérailles ont eu lieu à St Michel aujourd'hui. R. T. P.

SEMOIR A LA VOLEE DE MANN.

Semoir patenté et Semoir d'attache sur les bateaux à cheval, LA PLUS GRANDE AMÉLIORATION DU JOUR.



A vendre chez tous les agents de COSSITT, ou chez P. T. LÉGARE, 401, 403, rue St-Valier, St-Sauveur, Québec. Québec, 25 avril 1881.



PROVINCE DE QUEBEC. CHAMBRE DU PARLEMENT. BILLS PRIVÉS.

LES personnes qui se proposent de s'adresser à la LEGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir le passage de BILLS PRIVÉS ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler les arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement [lesquelles règles sont publiées au long dans la Gazette Officielle de Québec] elles sont requises d'en donner UN MOIS D'AVIS [spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande], dans la Gazette Officielle de Québec, en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre. Et toute personne qui fera application, devra, sous une semaine de l'apparition de la publication de tel avis dans la Gazette Officielle, adresser une copie de son bill, avec la somme de cent piastres, au Greffier du Comité des Bills Privés.

Toutes pétitions pour Bills Privés doivent être présentées dans les "deux premiers semaines" de la session.

L. DELORME, Greffier de l'Ass. Lég. Québec, 26 janvier 1881.—11 p.



AVIS. ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE, Québec, 28 mars 1881.

Il est donné avis que, conformément à la 50e règle de l'Assemblée Législative de la Province de Québec, toute pétition pour bill privé doit être présentée, le ou avant le 14 MAI prochain.

L. DELORME, Greffier de l'Ass. Lég. Québec, 29 mars 1881.—17 p. s.

Demandées.

ON DEMANDE A L'HOTEL RICHELIEU, MONTREAL, QUINZE SERVANTES pour le service de l'Hotel, au commencement de la navigation. S'adresser immédiatement à J. B. DUROCHER, Hôtel Richelieu, Montreal. Québec, 23 avril 1881.—2f.

A. N. Montpetit, AGENT PARLEMENTAIRE et d'AFFAIRES, No 6, Côte Lamontagne, Soubassement du "CHIEN D'OR." Québec, 23 avril 1881.

Tweeds! Tweeds! Tweeds! Tweeds anglais! Tweeds écossais! Tweeds canadiens! SERGES POUR HABITS, DRAP MOLLETON, DRAP POUR ULSTER, ET DES Etoffes pour Habillements DE TOUTE DESCRIPTION, sont maintenant exposés.

Nous offrons en ce moment le fonds de commerce le plus considérable, les genres les plus nouveaux et les marchandises les meilleures marché qu'il y a dans la cité.

BRIAN BROTHERS, RUE BUADE, HAUTE-VILLE. Québec, 23 avril 1881.—15 mai 79c 76f.



COMPAGNIE DES STEAMERS DE QUÉBEC

Le steamer "MIRANICHI" partira de Québec le MARDI, 3 MAI, à DEUX HEURES P. M. pour PICTOU, arrivant à la POINTE AUX PERES METIS, GASPÉ, PERCE, SUMMERSIDE et CHARLOTTETOWN. Ce steamer donne tout le confort désirable aux passagers.

Pour fret ou passage, s'adresser à WM MOORE, Gérant, Quai Atkinson, Québec. LEVE & ALLAN, Agents des passagers, En face de l'hôtel St-Louis. Québec, 23 avril 1881.

BANQUET A L'HON. H. L. LANGEVIN, C. B. SALLE DE MUSIQUE, 4 MAI 1881

LES SOUSCRIPTEURS A CE BANQUET sont priés respectueusement de se procurer leurs billets d'admission, afin de faciliter la préparation du diagramme de la Salle de Musique, qui servira à la disposition des sièges dans cette circonstance. J. F. BELLEAU, Trésorier, B. L. 188 Québec, 23 avril 1881—3f.

Avis Important! LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU NORD, afin d'accommoder le public en général, nous a fait un dépôt de leurs BILLETS "Tickets", sur toute leur ligne aussi sur les lignes des Etats-Unis—billets aller et retour compris, à un même prix qu'à leur bureau. Nous invitons le public de profiter de ce grand avantage.

GINGRAS & LANGLOIS, 54, rue du Palais, 180 Québec, 13 avril 1881.

CHAPEAUX NOUS étalons maintenant un assortiment complet de marchandises. Nous avons les dernières nouveautés en fait de CHAPEAUX DE FEUTRE durs et doux

COMPRENANT LE M U M M ET AUTRES VARIÉTÉS. JAMES C. PATERSON, 27, RUE BUADE. Québec, 23 mars 1881 1062

AVIS AVIS est donné par les présentes que les Commissaires d'Ecole de la Municipalité de St-Jean, He Orléans, recevront d'ICI AU VINGT CINQUIÈME JOUR D'AVRIL PROCHAIN, des soumissions pour la construction d'une Maison d'Ecole. Ces soumissions devront être adressées à Monsieur Wincelass Turcotte, secrétaire-trésorier, entre les mains duquel se trouvent les devis et spécifications.

On ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions. Québec, 22 mars 1881. (Signé) WINCELASS TURCOTTE, S. T. M. S. J. I. O. Québec, 24 mars 1881—1 m.

MM. FISHER & SH' PHERD DESIRENT annoncer qu'ils ouvrent maintenant leur NOUVEL ASSORTIMENT De Bonneterie CONSISTANT EN CHAPEAUX GARNIS et non GARNIS Garnitures de tête très élégantes pour dîners et soirées, Rubans, Dentell-s, Soies, Satins, Plumes, Fleurs, Ornaments, etc., etc.

Salles d'exposition des Modes No 10 RUE DE LA FABRIQUE, QUÉBEC. Québec, 29 mars 1881—1 m. 171

FEUTRE CEDRE ROUGE POUR TAPIS. RIEN n'égale cet article pour poser sous les TAPIS ou les PRÉLATS; il coûte très peu. J. & W. REID, Rue Saint-Paul. Québec, 22 avril 1881—6f.

HELLO! LES agents peuvent faire plus d'argent en vendant nos nouveaux téléphones que dans aucune autre ligne. Envoyer \$4.00 pour un échantillon double et la brochure pour le relier et faire les expériences. Satisfaction garantie, ou argent remis. Grands profits. Adressez : U. S. TELEPHONE CO., 123, Clark street, Chicago, Ill. Québec, 13 avril 1881—3m. 179

Logements et Batisses A LOUER. Près du Dépôt du Chemin de Fer du Nord. MAISONS en brique à 3 étages. M ayant 150 pds de front sur la rue du Prince Edouard, et 80 pds sur la rue Grant. 21 LOGEMENTS avec toilettes, réservoir, cour, hangar, etc., pour chaque logement. Cette bâtisse pourrait être convertie en manufacture, soit en tout ou en partie. Loyer réduit. S'adresser à J. B. RENAUD, Rue St-Paul. Québec, 18 mars 1881. 160

AU COMPLET. L'assortiment considérable de Nouveautés est maintenant complète Au Bon Marche Coin des Rues St-Jean et Collin, Haute-Ville. ACHETEURS, si vous voulez sauver VINGT PAR CENT A donnez vous la peine de visiter ce magasin avant de faire VOS ACHATS AILLEURS. N. GARNEAU.

Maisons Spéciales pour Fournitures aux Etablissements Religieux

VINS DE MESSE APPROUVÉ par Sa Grandeur Mgr MONTREAL

CREDIT PAROISSIAL 270, Rue Notre-Dame MONTREAL C. B. LANCTOT. IMPORTATION FABRICATION

Calices, Ciboires, Barettes, Ostensoirs, Chandeliers, Lampes, Encensoirs, Bénitiers, Fontaines à Baptême, Chasublerie, Or fè vre rie, Chapelets, Médailles, Fleurs artificielles, Lustres à cristaux, Candélabres, Encens, Harmoniums, Etc.

Statues Religieuses en Plâtre et Carton-Pierre, Décoration d'église, Vitraux, Chemin de la Croix, Transparents pour intérieur d'église, Peintures religieuses, Broderie, Chasublerie. —SPECIALITÉ : — Drapeaux, Bannières, Insignes, Etc.

Une Visite à mes Ateliers est respectueusement sollicitée. Québec, 31 décembre 1880—1 an. 97

Une rare chance OFFERTE AU PUBLIC. NOUS vendrons pour un mois seulement à commencer d'aujourd'hui les liqueurs, vins et autres articles aux prix réduits, mentionnés dans la liste suivante : nous invitons nos pratiques et le public en général à en profiter vu que nous faisons cette réduction que pour un temps limité et pour diminuer la trop grande quantité de liqueurs que nous avons en mains :

Table listing various liquors and their prices, including Eau de Vie, Vin Blanc, Whisky, etc.

AVIS LA Société fait des prêts hypothécaires, tant dans les villes que dans les campagnes, de pas moins de \$250, à long terme avec amortissement et à court terme sans amortissement. Les emprunteurs n'auront à payer ni frais d'administration, ni commission. Pour renseignements, s'adresser au Chef du Bureau, à Québec. L. N. CARRIER, 127 Québec, 16 février 1881—6m.

AVIS Au Clerge et aux Grands ecclésiastiques EN VENTE A PRIX RÉDUITS : 1. Chrysostomi opera omnia, græce et latine. Edit. Bened. St Mauri, 26 vols in-quarto pour \$90.00 au lieu de \$115.00.

2. Augustini opera omnia, Edit. Bened. St Mauri, 22 vols in-quarto pour \$60.00 au lieu de \$80.00. 3. Basilii opera omnia, græce et latine, stud. J. Garnier (Edit. Bened. Mauri) 6 vols in-quarto pour \$20.00 au lieu de \$31.00.

4. Bernardi opera omnia, Ed. 4. Bened. St Mauri, 6 parties en 4 vols in-quarto, pour \$14.00 au lieu de \$20.00. En tout : 58 vols in-quarto pour \$184.00 seulement. Ces 58 vols forment une collection uniforme, en pleine reliure basane, et en très bon état. S'adresser au COURRIER DU CANADA. Québec, 14 avril 1881—12 f. 181

AVIS PUBLIC EST par le présent donné qu'une demande sera faite à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, pour un acte à l'effet d'incorporer les Arpenteurs du chemin à l'effet de Québec. 13 avril 1881. CHS BAILLARGE, Président, CHS ED. GAUVIN, Secrétaire. Québec, 16 avril 1881—1 m. 182

AVIS F. X. LEPAGE, MARCHAND DE NOUVEAUTÉS Rue de la Couronne SAINT-ROCH. Québec, 31 décembre 1880 1160

RAISINS!!! Raisons de Valence par lbs..... 07c do de Corinthes do 07c Amandes molles, Noix, Avelines, etc. Assortiment de Biscuits des plus variés Bonbons assortis, très bon Marché, par lbs 20c

THE! THE!! THE!!! Thé vert et noir, bon goût, bon arôme, par lbs..... 30c CAFE!!! Café, Mocha et Java, par lbs..... 40c do Java do 40c do Jamaïque do 30c

RAISINS!!! Raisons de Valence par lbs..... 07c do de Corinthes do 07c Amandes molles, Noix, Avelines, etc. Assortiment de Biscuits des plus variés Bonbons assortis, très bon Marché, par lbs 20c

RAISINS!!! Raisons de Valence par lbs..... 07c do de Corinthes do 07c Amandes molles, Noix, Avelines, etc. Assortiment de Biscuits des plus variés Bonbons assortis, très bon Marché, par lbs 20c

RAISINS!!! Raisons de Valence par lbs..... 07c do de Corinthes do 07c Amandes molles, Noix, Avelines, etc. Assortiment de Biscuits des plus variés Bonbons assortis, très bon Marché, par lbs 20c

RAISINS!!! Raisons de Valence par lbs..... 07c do de Corinthes do 07c Amandes molles, Noix, Avelines, etc. Assortiment de Biscuits des plus variés Bonbons assortis, très bon Marché, par lbs 20c

RAISINS!!! Raisons de Valence par lbs..... 07c do de Corinthes do 07c Amandes molles, Noix, Avelines, etc. Assortiment de Biscuits des plus variés Bonbons assortis, très bon Marché, par lbs 20c

RAISINS!!! Raisons de Valence par lbs..... 07c do de Corinthes do 07c Amandes molles, Noix, Avelines, etc. Assortiment de Biscuits des plus variés Bonbons assortis, très bon Marché, par lbs 20c

RAISINS!!! Raisons de Valence par lbs..... 07c do de Corinthes do 07c Amandes molles, Noix, Avelines, etc. Assortiment de Biscuits des plus variés Bonbons assortis, très bon Marché, par lbs 20c

Bulletin Commercial MARCHES DE QUEBEC

Table listing market prices for various goods like flour, oil, and other commodities in Quebec.

Table listing prices for beef, mutton, and other meats.

Table listing prices for lard, hams, and other food items.

Table listing prices for various types of poultry.

Table listing prices for various types of eggs.

Table listing prices for various types of provisions.

Table listing prices for various types of fish.

Table listing prices for various types of oils.

Table listing prices for various types of sugar.

Table listing prices for various types of coffee.

Table listing prices for various types of tea.

Table listing prices for various types of wine.

Table listing prices for various types of spirits.

Table listing prices for various types of tobacco.

Table listing prices for various types of other goods.

Table listing prices for various types of other goods.

Table listing prices for various types of other goods.

Table listing prices for various types of other goods.

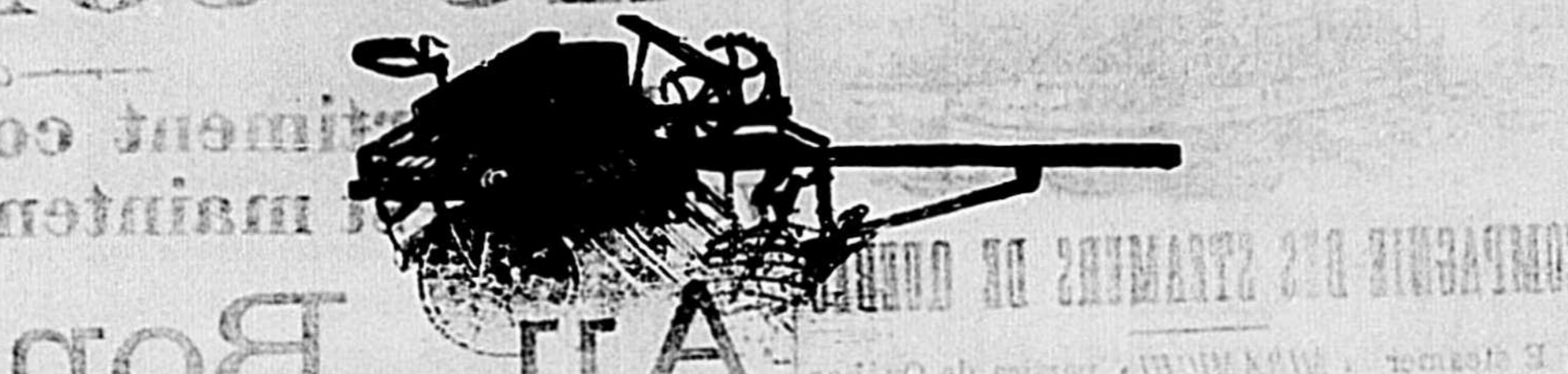
Table listing prices for various types of other goods.

Table listing prices for various types of other goods.

Table listing prices for various types of other goods.

Table listing prices for various types of other goods.

DEMEAGEMENT



Semoirs, Herse et Rouleaux combinés

CHS. T. COTE & CIE

FABRICANTS ET AGENTS D'INSTRUMENTS AGRICOLES

No 30, rue St-Paul, et 32, rue St-Andre, QUEBEC.

SACHANT que depuis longtemps le besoin se faisait sentir à Québec, d'une maison où les agriculteurs pourraient trouver tous les instruments perfectionnés nécessaires à l'agriculture...

- List of agricultural tools and machinery including: Charrois à perche, Trains aux quels on attache, Arrache-patates, Herse circulaires, Herse en fer, Rouleaux, Cultivateurs, Semoirs, Faucheuses, Moissonneuses, Faneuses, Moulins à battre, etc.

CHS. T. COTE & CIE

No 30, rue St-Paul, et 32, rue St-Andre. Bureau de Poste, Boite 134.

Nous gardons constamment un assortiment complet de morceaux extras pour réparations aux prix de la manufacture.

A l'Enseigne du Pied de Couchette



Consamment un assortiment complet de MEUBLES, tels que ameublement de Chambres, de Salons, de Salles à dîner, etc.

C. O. Bedard

287, RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH. Québec, 13 septembre 1880—1 an.

ROULETTES A Boule de verre

NOUS attirons l'attention sur ces magnifiques ROULETTES qui surpassent toutes les autres. Elles se composent de Boule de Verre, de Faux supports, de grilles de métal d'écluse, de fer malicieux, etc.

RENAUD & CIE

24, rue St-Paul. Québec, 9 décembre 1880. 1104

CORYZINE

CONTRE LE RHUME DE CERVEAU (Coryza)

C'est remède d'un arôme agréable est sous la forme d'une poudre blanche et contient dans une petite bouteille. Le prix en est de 25 CENTS. Prix en gros \$2.00 la douzaine.

En vente seulement au bureau du COURRIER DU CANADA. Québec, 5 avril 1879. 726

CHANGEMENTS D'HEURES

JEUDI, 22 DECEMBRE 1880. Les trains partiront comme suit :

Table showing train schedules for various routes including Hochelaga, St-Jérôme, and Joliette.

Les trains quittent la Gare du Mile-End, sept minutes plus tard.

Sur tous les Trains pour Passager il y a des magnifiques Chars Palais et des Chars Dorois élégants sur les Trains de Nuit.

BUREAU GENERAL, 13, Places d'Armes

RUREAUX DES BILLETS: 13, Place d'Armes, MONTREAL. 202, Rue St. Jacques, QUEBEC.

CHEMIN DE FER

INTERCOLONIAL

1880-Arrangements d'hiver-1880. Le et après LUNDI, le 29 NOVEMBRE, les trains marcheront tous les jours, les dimanches exceptés comme suit :

Table showing train schedules for the Intercolonial route between Halifax and St. Jean.

Les trains pour Halifax et St. Jean se rendent à leur destination le dimanche tandis que ceux qui partent d'Halifax et de St. Jean demeurent à Campbelltown.

Traverse du Grand-Tronc

Le et après le 16 courant, le steamer de la Traverse quittera QUÉBEC.

7.15 Express pour Halifax. 8.45 Train mixte pour Richmond et Malle pour Rivière du Loup.

5.00 Train du marché pour la Rivière du Loup. 7.00 Malle pour l'Ouest.

Le temps et la glace le permettant. Il y aura des voyages intermédiaires pour le fret.

AVIS AUX MM. DU CLERGÉ, ETC. Etablissement d'architecture religieuse.

David Ouellet, ARCHITECTE

BUREAUX ET ATELIERS: 85, Rue d'Aiguillon. SPECIALITÉ de plans et surveillance de construction d'églises, de presbytères, de communautés religieuses, exécutions d'ouvrages d'architecture de toutes sortes.

QUÉBEC, 12 juillet 1880—1 an 1150

IMPORTATIONS

1880-AUTOMNE-1880.

Jos. Hamel & Freres

58, Rue Sous-le-Fort, DRAPS DE MOSCOU. DRAPS DE CASTOR. DRAPS DOUBLE FOULÉS. DRAPS MOTTONÉS. DRAPS MATELASSÉS. DRAPS DE PILOTE.

SERGES NOIRES, etc., etc. TISSUS DE LAINE D'ECOSSE, DOUBLE ET SIMPLE largeur. TISSUS DE LAINE CANADIENS (NOUVEAUTÉS).

NOUVEAUX TISSUS DE LAINE (POUR ULSTERS). ETOFFES NOUVELLES POUR MANTEAUX DE DAMES. VELOURS DE SOIE POUR MANTEAUX DE DAMES. SOIES GROS GRAIN, NOIRES ET DE COULEURS.

VELVETINES NOIRS ET DE COULEURS. SATINS NOIRS ET DE COULEURS. PLOUCHES DE SOIES DE COULEURS. FRANGES DE SOIE NOIRE ET DE COULEURS.

Grand assortiment DE Plumes, Fleurs, Rubans, Mousselines tuyautées (frillings), etc., etc.

MERINO noir et de couleurs, CACHEMIRE, PARAMATA, THIBET CLOTH, VICTORIA CORD, ALPACA. CREPES DE COURTAULD. NOUVELLES ETOFFES A ROBES. NOUVELLES ETOFFES (dernier goût) pour costumes. PARAMATA à SOUTANE. CEINTURES DE PRETRES.

Grand assortiment de Couvertures BLANCHES et GRISÉS. NOUVELLES COUVERTURES DE VOITURES (Wrappers). J. Hamel & Frere. 58, RUE SOUS-LE-FORT, 58, BASSE-VILLE. Québec, 20 décembre 1880.

Sous le patronage de Monsieur le Curé de St-Roch de Québec. Le 30 MAI proc hain, s'ouvrira à la salle Jacques-Cartier, un bazar en faveur de l'église de la Congrégation des Hommes de St-Roch.

Les personnes charitables qui voudront contribuer à cette œuvre, sont priées de présenter leurs offrandes aux Dames dont les noms suivent: Table Roseine-Vivant, (Union Ste-Anne) — Mesdames C. R. Michaud, T. Moffat, A. Hamel, P. Falardou et Ed. Carrière. Table Sacré-Cœur de Jésus — Mesdames N. Germain, Elz. Latulippe et Et. Gauvin. Table MM. les Congréganistes — Mesdames O. Migner, R. Marceau, G. Lavoie et N. Consigny. Table Saint-Cœur de Marie — Mesdames Jos. Laberge, Chs. Goulet, F.-X. Pelchat et A. Pelchat. Table Saint-François-Xavier — Mesdames E. Martineau, E. Renaud et A. Rhéaume. Table Saint-Joseph — Mesdames Jos. Tourangeau, Chs. Peters, E. Jacot et Ph. Brunet. Table Saint-Roch (fratrichissement) — Mesdames Frs Bellicache, Chs. Brochu, L. Aré, H. Yvon, W. Davis, M. Blouin, F. Gourdeau et G. Roy. St-Roch de Québec, 18 février 1881. P. LESSARD, Proc. Directeur. Québec, 21 février 1881. 134

J. & W REID

FABRIQUANTS DE PAPIER A LA PAPERIE DE LORETTE FABRIQUENT le feutre pour toiture, lambrissage et pour mettre sous les tapis. Aussi boîtes à lettres en papier, cartes, tapisseries et papiers à envelopper et à imprimer.

A la Papeterie du Pont Rouge On fabrique les cartons en bois, pour boîtes, carton de paille, et pulpe de bois. MM. REID font l'importation et le commerce de toutes sortes de papiers, effets pour reliures, tapisseries. Ils gardent toujours en magasin un assortiment de papier, de métaux, et de fournitures pour la marine, etc., etc. On paye le plus haut prix pour toute sorte de toile, cordages, chiffons, rognures de papier et toutes sortes de vieux métaux. Québec, 11 septembre 1880. Demande d'emploi. UN ORGANISTE, pouvant enseigner la musique vocale, demande une place, à Québec ou aux environs, s'adresser au Bureau du Courrier du Canada, Québec, 8 avril 1880. 1014

LIGNE ALLAN.

Sous contrat avec le gouvernement du Canada pour le transport des Mails CANADIENNES ET DES ETATS-UNIS. 80-81-Arrangement d'hiver-80-81.

CETTE LIGNE se compose des puissants steamers en fer de première classe suivants, bâties sur le Clyde, à double entrée. VAISSEAUX. TONNAGE. COMMANDANTS. PARISIEN.....5400 Capt. J. Wylic. SARDINIAN.....4200 Lt. Dutton, R N R. CIRCASSIAN.....3400 Lt. Smith, R N R. POLYNESIAN.....4200 Capt. R. Brown. COREAN.....4000 Capt. Legalais. GRECIAN.....3600 Capt. A. Aird. BUENOS AYRES.....3800 Capt. N. McLean. SCANDINAVIAN.....3000 Capt. H. Wylic. MORAVIAN.....3050 Capt. J. Graham. PERUVIAN.....3400 Capt. Barclay. CASPIAN.....3200 Capt. Trocks. HIBERNIAN.....3400 Lt. Archer, R N R. NOVA SCOTIAN.....3300 Capt. Richardson. AUSTRIAN.....2700 Capt. J. Wylic. WESTORIAN.....2700 Capt. J. Stephens. MANTOBIAN.....3150 Capt. Home. CANADIAN.....2600 Capt. J. Miller. CORINTHIAN.....2000 Capt. Jas. Scott. PHOENIXIAN.....2600 Capt. Menzies. LUCERNE.....2300 Capt. Stephens. ACADIAN.....1350 Capt. Kerr. NEWFOUNDLAND.....1500 Capt. Myltus.

LES VAPEURS DE LA LIGNE DE LA MALLE DE LIVERPOOL. (Partant de LIVERPOOL et de BOSTON chaque JEUDI, et de HALIFAX chaque SAMEDI, arrêtant à Loch Foyle pour recevoir à bord et décharger les Mails et les Passagers allant en Irlande et en Ecosse ou en venant) partiront comme suit :

De Halifax: PARISIEN.....Samedi, 2 avril. POLYNESIAN.....9. SARDINIAN.....16. MORAVIAN.....22. CIRCASSIAN.....30.

Prix du Passage de la Pointe-Lévis: VIA HALIFAX: Cabine.....\$67, \$77 et \$87. Suivant les accommodements. Intermédiaire.....\$45.00. Entrepont.....31.00.

Le steamer NEWFOUNDLAND doit établir un service d'hiver entre Halifax et Saint-Jean, Terre-Neuve; les départs coïncidant avec les steamers laissant Liverpool pour Halifax les 20 janvier, 3 février, 17 février, 3 mars, 17 mars, 31 mars.

DE HALIFAX. le 12 avril. DE SAINT-JEAN, T. N. le 18 avril. Prix du passage entre Halifax et Saint-Jean: Cabine.....\$20. Intermédiaire.....15. Entrepont.....6.

LES STEAMERS DE LA LIGNE DE GLASGOW. Durant la saison de navigation d'hiver un vapeur partira chaque semaine de GLASGOW pour BOSTON [via Halifax s'il y a lieu] et chaque semaine de BOSTON directement pour GLASGOW. Des billets de connaissance sont accordés à Liverpool et aux ports du Continent et à tous les points du Canada et des Etats de l'Ouest. Il y a dans chaque vaisseau un chirurgien expérimenté. On ne peut retenir de chambres si on ne paie d'avance. Pour de plus amples informations s'adresser à ALLANS, RA & CIE., Agent. Québec, 31 mars 1881. c-1.

CONDITIONS. Courrier du Canada. Prix de l'Abonnement. EDITION QUOTIDIENNE. CANADA ET ETATS-UNIS. Un an.....\$6.00. Six mois.....3.00. Trois mois.....1.50. ANGLETERRE.....Un an.....25s. Six mois.....12s.6d. Trois mois.....6s. FRANCE.....Un an.....30 francs. Six mois.....15 francs. Trois mois.....7 francs.

TARIF DES ANNONCES. Les annonces sont insérées aux conditions suivantes, savoir: Six lignes et au-dessous.....50 centimes. Pour chaque insertion subséquente.....12s. Pour les annonces d'une plus grande étendue, elles seront insérées à raison de 10 centimes par ligne pour la première insertion, et de 5 centimes pour les insertions subséquentes. Les annonces, les réclames, les abonnements doivent être adressés à Leger Brousseau, EDITEUR-PROPRIÉTAIRE. Du N. E. DIONNE, rédacteur en chef. FLAVIEN MOFFET, assist. rédacteur. AUGUSTE MICHEL, pour la partie européenne. N. S. RUE BUADE, HAUTE-VILLE QUÉBEC. IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR LEGER BROUSSEAU. Éditeur-Propriétaire. No 9, Rue Buade, H. V., Québec.

Advertisement for J. A. Langlais, Libraire, No. 61, Rue St. Joseph, St. Roch, Québec, 7 août 1880.

Advertisement for MM. DU CLERGE, Vin de Messe pur.

Advertisement for R. MORGAN, Québec, 10 février 1881.

Advertisement for CORYZINE, CONTRE LE RHUME DE CERVEAU (Coryza).

Advertisement for David Ouellet, ARCHITECTE, BUREAUX ET ATELIERS: 85, Rue d'Aiguillon.

Advertisement for J. & W REID, FABRIQUANTS DE PAPIER.

Advertisement for J. & W REID, FABRIQUANTS DE PAPIER.

Advertisement for J. & W REID, FABRIQUANTS DE PAPIER.

Advertisement for Leger Brousseau, EDITEUR-PROPRIÉTAIRE.

Advertisement for Leger Brousseau, EDITEUR-PROPRIÉTAIRE.